

Le Coudrion

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Octobre 2026 - N°121



VILLE DU COUDRAY
au Cœur du Coteau



SECURITÉ

Participation citoyenne

RÉUNION PUBLIQUE

le 17 novembre 2026

Sommaire

4-10 Au cœur de l'actualité

Rentrée scolaire
Sécurité routière
Participation citoyenne
Stationnement : zone bleue
Résidence Vivaldi

11-19 Au cœur de la vie coudrionne

Nouveaux agents
Élections présidentielles
Inscriptions des nouveaux habitants
Repas de l'Amitié
Projets de la commune : réorganiser nos espaces
Les modes de garde
Centre de loisirs
Recensement militaire
État civil
Le CCAS veille sur les personnes vulnérables
Urbanisme

20-21 Au cœur de l'action

Retour sur les travaux

22-27 Au cœur de l'animation

Les nouvelles de nos associations

Revue municipale d'informations du Coudray.

Directeur de la publication :
Pascal AULARD.

Rédaction-conception : Anne LE MOIGNE

Maquette, mise en page, impression :
Brou Publicité, Parc d'activité de Villoseau
20, allée des Alouettes 28160 BROU.

Dépôt légal N° 748

© Mairie du Coudray / stock.adobe.com

Diffusion : habitants de la commune
du Coudray.

Mairie : 32, rue du Gord - 28630 Le Coudray
02 37 28 17 14 - www.ville-lecoudray28.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.



De gauche à droite : Jean-Pierre LOCHON, adjoint en charge de la sécurité, de la circulation et du stationnement, Franck CRUZ, policier municipal et Pascal AULARD, Maire.

Vendredi 8 mai

La cérémonie commémorative du 8 mai s'est déroulée au monument aux morts, en présence de Pascal AULARD, maire, entouré des élus, des anciens combattants et de nombreux Coudrions.

Ce moment de recueillement et de mémoire a permis de rendre hommage à celles et ceux qui se sont battus pour la liberté et la paix, et de transmettre aux jeunes générations le devoir de mémoire.

Un temps fort de rassemblement et de souvenir, pour ne jamais oublier.





Chères Coudrionnes, chers Coudrions,

Maires, élus, agents du service public, nous nous engageons tous les jours pour faire vivre nos communes dans la paix et l'unité. Les violences du 17 octobre dernier ont porté une atteinte grave à la liberté d'expression et au droit de manifester, que les manifestants ont souhaité exercer en respectant l'ordre public. Nous devons mobiliser la force civique de notre pays, bien plus puissante que ceux qui sèment le chaos.

Après six mois de mandat, c'est le moment de faire un premier point avec vous, en toute transparence, sur les engagements pris et sur ce qui reste à accomplir.

► **Une équipe municipale qui se structure**

Pour répondre à vos besoins au quotidien, nous avons engagé le remplacement d'agents ayant quitté la collectivité et nous avons enfin finalisé le renforcement de nos services : le recrutement d'un policier municipal, d'un agent à l'état civil, d'un agent aux espaces verts et d'un agent petite enfance. Ces arrivées permettront d'améliorer la tranquillité publique, le service aux usagers, l'entretien de notre cadre de vie et la qualité de l'accueil de nos plus jeunes.

► **Regrouper pour mieux accueillir**

Le projet de regroupement des sites scolaires et des centres de loisirs avance. Notre objectif est simple : offrir à nos enfants des conditions d'accueil plus cohérentes, plus sûres et mieux adaptées, tout en facilitant le quotidien des familles. À la rentrée 2026, c'est l'accueil périscolaire petite enfance qui a rejoint le centre de loisirs et à la rentrée 2027, les 3 classes de l'école Jules Verne rejoindront également le site de l'école élémentaire Léonard de Vinci.

► **La future maison des associations prend forme**

Les travaux avancent selon le calendrier prévu. Nous vous en dirons davantage sur la date d'ouverture dès qu'elle sera confirmée.

► **Dépôts sauvages**

Cela suffit ! Les décharges sauvages abîment notre environnement, coûtent cher à la collectivité et donc à chacun de nous. Nous avons décidé de renforcer la lutte contre ces incivilités (surveillance accrue, verbalisation, sensibilisation). Rappelons que la déchetterie est à la disposition de tous, et que tout dépôt illégal est passible d'une amende. Préserver le cadre de vie du Coudray est l'affaire de chacun.

Ces six premiers mois ont été riches, souvent exigeants, mais toujours guidés par la volonté de servir l'intérêt général. Je remercie les agents communaux, les élus et les bénévoles pour leur engagement, ainsi que vous toutes et tous pour votre confiance et vos échanges, qui nourrissent notre action.

N'hésitez pas à venir à ma rencontre, en mairie ou lors des prochains rendez-vous de la commune.

Pascal AULARD, Maire

RENTREE DES CLASSES

Chaque site scolaire a accueilli ses élèves pour cette nouvelle rentrée sous le beau soleil de septembre. Au total, 293 enfants ont fait leur rentrée dans les écoles du Coudray.

Cette rentrée est marquée par une légère baisse des effectifs dans les écoles maternelle et élémentaire.

L'école maternelle accueille ainsi 101 enfants, contre 108 l'année précédente. De son côté, l'école élémentaire compte 192 élèves, contre 202 à la rentrée 2025-2026.

Malgré cette diminution des effectifs, aucune fermeture de classe n'a été décidée. Les équipes pédagogiques ont donc pu accueillir les élèves dans de bonnes conditions pour cette nouvelle année scolaire.



ÉLÉMENTAIRE

Répartie sur deux sites, l'école élémentaire accueille cette année **192 élèves**, accompagnés par une équipe éducative mobilisée pour favoriser leur réussite tout au long de leur année scolaire. Les élèves sont répartis sur les cinq niveaux : **39 élèves en CP, 34 en CE1, 28 en CE2, 49 en CM1 et 42 en CM2.**



De gauche à droite, Colette LE GOFF, directrice de l'école élémentaire, Pascal AULARD, maire et Mario MATIAS, adjoint en charge des affaires scolaires.

École Léonard de Vinci

NOM DES ENSEIGNANTS (ES)	CLASSE	EFFECTIF
Stéphane QUENTIN	CP	23
Catherine PLANÇON-RICHARD	CP	16
	CE1	7
Corinne LE BERRE	CE1	12
	CE2	9
Emmy LE DAUPHIN	CE1	15
	CE2	8
Elisabeth BOURDIER	CE2	11
	CM1	14

École Jules Verne

NOM DES ENSEIGNANTS (ES)	CLASSE	EFFECTIF
Jean-François FUMEAU	CM1	26
Peggy PETIT	CM1	9
	CM2	16
Colette LE GOFF (directrice) Sylvie ROBIN (décharge)	CM2	26



École Léonard de Vinci

Comme de nombreux petits Coudrions, Pascal AULARD et Mario MATIAS ont effectué leur première rentrée scolaire, mais cette fois dans leurs fonctions de Maire et d'adjoint en charge de l'enfance. Tous deux ont partagé les rires, mais aussi les larmes des enfants, vite consolés par les nombreuses activités (cuisine, jeux et crayons de toutes couleurs...).



De gauche à droite Mario MATIAS, adjoint en charge des affaires scolaires, Anne CŒURET, directrice de l'école maternelle et Pascal AULARD, maire.



L'école maternelle accueille **101 enfants**, scolarisés dans les différentes sections au sein de classes regroupant plusieurs niveaux :

- **Petite Section : 28 enfants et Moyenne Section : 33 enfants** accueillis dans trois classes partagées.
- **Grande section : 40 enfants** accueillis dans deux classes.

Répartition des classes

NOM DES ENSEIGNANTS (ES)	CLASSE	EFFECTIF
Anne COEURET (directrice) / Claire SIMON (décharge)	Petite section Moyenne section	9 11
Sandrine GENET / Claire SIMON	Petite section Moyenne section	9 11
Hervé ESTIN	Petite section Moyenne section	10 11
Soazic BERTHY / Aurélia PEYROU	Grande section	20
Anne-Marie MUNDUTEGUY	Grande section	20

Un regroupement progressif des services périscolaires et des écoles

La rentrée scolaire 2027/2028 marquera une étape importante dans l'organisation de nos écoles, avec le regroupement de l'ensemble des classes élémentaires sur le site de l'école Léonard de Vinci, ainsi que la végétalisation de sa cour de récréation. Le regroupement des garderies a, quant à lui, déjà commencé cette année.

Ce projet s'inscrit dans une réflexion plus globale sur l'évolution et la nouvelle affectation de certains bâtiments municipaux, notamment l'école Jules Verne. Nous vous présentons plus en détail ces différents projets dans les pages 14 et 15 de ce Coudrion.

UN RETOUR POSITIF POUR LE REGROUPEMENT DES GARDERIES ET CENTRE DE LOISIRS

Le lundi 1^{er} septembre, les agents des services techniques de la commune et le personnel des PEP28 se sont mobilisés à tour de rôle pour assurer le transfert et l'aménagement des espaces dédiés à l'accueil des enfants au Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH). Dès le 2 septembre, le CLSH a ainsi accueilli les enfants des écoles maternelle et élémentaire Léonard de Vinci dans le cadre des activités périscolaires et extrascolaires.

LA GARDERIE DU SOIR ET DU MATIN

Depuis le 2 septembre, l'ensemble des enfants des écoles maternelle et élémentaire Léonard de Vinci bénéficie d'un accueil avant et après la classe au Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH). Les élèves de l'école Jules Verne les rejoindront à la rentrée scolaire 2027/2028.

LE CENTRE DE LOISIRS

Les enfants de l'ensemble des écoles sont désormais accueillis au CLSH pour le centre de loisirs du mercredi et des vacances scolaires.

LA MAISON DE L'ENFANCE

Les locaux de la Maison de l'Enfance, qui accueillait jusqu'à la fin de l'année scolaire précédente les élèves de l'école maternelle, seront à nouveau exclusivement consacrés à la halte-garderie, pour les enfants de 2 à 4 ans (jusqu'à 6 ans pour les enfants en situation de handicap).

Après avoir suscité des questions et des inquiétudes, le regroupement des garderies et centres de loisirs présente, deux mois après sa mise en place, un bilan positif. Cette organisation favorise le bien-être des enfants, supprime les trajets en bus entre les sites et facilite le quotidien des familles grâce à un lieu unique d'accueil.

CLIMATISATION ET VÉGÉTALISATION DES ÉCOLES

La fin de l'année scolaire 2026 a été marquée par des températures exceptionnellement élevées, un phénomène appelé à se répéter dans les années à venir. Construites bien avant que les épisodes de fortes chaleurs ne deviennent aussi fréquents, les écoles ne disposent aujourd'hui d'aucun système de climatisation. Enfants, enseignants et agents territoriaux en ont particulièrement souffert, ce qui a conduit à la fermeture temporaire ou à la réduction des capacités d'accueil de certains établissements pendant plusieurs jours.

Face à cette situation, la municipalité met en œuvre un plan de climatisation des lieux d'accueil des enfants et prévoit la végétalisation des cours de récréation. Un terrain contigu à l'école, d'environ 320 m², sera prochainement acquis, pour une somme de 24 000 €, afin d'agrandir la cour de l'école élémentaire Léonard de Vinci. Entièrement végétalisée, cet espace apportera davantage de fraîcheur et de verdure aux enfants.



Sécurité routière

Retour d'expérience : trois tronçons repassent à 50 km/h

En mars dernier, la municipalité décidait de mettre en expérimentation la limitation à 30 km/h sur l'ensemble des voies communales. Après plusieurs mois d'application, le retour d'expérience permet d'identifier certains tronçons pour lesquels cette limitation apparaît moins adaptée. La municipalité a donc décidé de ramener la vitesse maximale autorisée à 50 km/h sur trois secteurs :

- rue de la Vieille Église,
- seconde partie de la route de Voves, depuis le carrefour de la Grange jusqu'au giratoire des Venelles,
- rue des Venelles.

► **Rue du Gord.** Entre le 1^{er} avril et le 16 juin 2026, plus de 200 000 véhicules ont été comptabilisés dans les deux sens de circulation. Selon le sens, entre 17,55 % et 24,60 % des véhicules ont été enregistrés à plus de 50 km/h.

► **Rue de la Vieille Église.** Les relevés réalisés du 10 avril au 1^{er} juillet sont particulièrement significatifs : 38,94 % des véhicules en direction de Luisant et 51,36 % en direction de la rocade dépassaient 50 km/h.

► **Rue de Voves.** Sur la période du 10 avril au 1^{er} juillet, 17,42 % des véhicules en direction des Larris et 21,05 % en direction de la rue du Gord ont été enregistrés à plus de 50 km/h.

Radars pédagogiques : ce que disent les relevés de vitesse

Les relevés effectués par les radars pédagogiques installés dans plusieurs rues de la commune permettent de mesurer les comportements des automobilistes et de rappeler l'importance du respect des limitations de vitesse sur la commune du Coudray.



Des vitesses relevées inacceptables

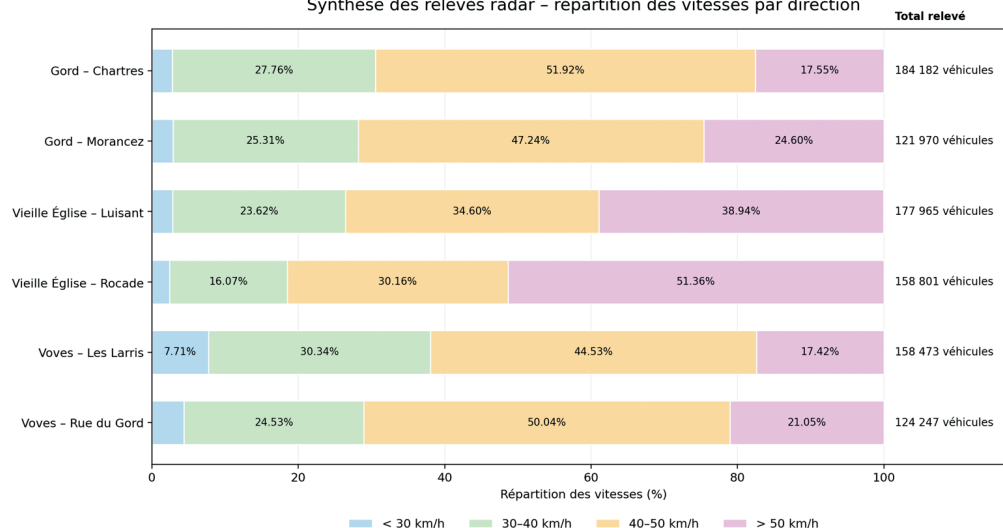
165 km/h
Rue de la Vieille Église : 27 juin 2026 à 20h51

146 km/h
Rue de Voves : 22 avril 2026 à 17h15

Si tous les dépassements de vitesse sont verbalisables, il en est certains qui sont tout simplement inacceptables : 145 km/h ou 165 km/h sur des routes limitées à 30 km/h !

Des contrôles de police sont régulièrement réalisés dans ces secteurs, en complément des radars pédagogiques, afin de faire respecter la limitation de vitesse.

Synthèse des relevés radar - répartition des vitesses par direction



Périodes : rue du Gord du 01/04 au 16/06/2026 ; rue de la Vieille Église et rue de Voves du 10/04 au 01/07/2026. Vitesses maximales relevées : 165 km/h rue de la Vieille Église (27/06/2026 à 20 h 51) et 146 km/h rue de Voves (22/04/2026 à 17 h 15).

Participation citoyenne : la sécurité de notre Ville se construit avec vous



La Ville du Coudray souhaite mettre en place le dispositif de « Participation citoyenne », en partenariat avec la Préfecture d'Eure-et-Loir et la Police nationale.

Dans ce cadre, une réunion publique est organisée afin de présenter les objectifs et les modalités de ce dispositif aux habitants.

La démarche repose sur une mobilisation volontaire des citoyens, en lien avec les autorités compétentes.

Elle vise notamment à favoriser une vigilance partagée, à développer les échanges entre habitants et forces de sécurité et à contribuer, à l'échelle de la commune, à la prévention des actes de délinquance et au maintien de la tranquillité publique.

Cette réunion sera également l'occasion de répondre aux questions des habitants, de préciser le rôle des différents acteurs et d'échanger sur la constitution d'un groupe de référents volontaires.

Réunion publique – Participation citoyenne au Coudray

Espace Gérard Philipe

Mardi 17 novembre à 18 h30

Habitants du Coudray, votre participation est la bienvenue. Cette rencontre permettra à chacun de s'informer, d'échanger et, pour ceux qui le souhaitent, de s'impliquer dans cette démarche collective

Ensemble, contribuons à préserver la qualité de vie et la sécurité de la ville du Coudray !

Résidence Promenade Vivaldi, îlot B : remise des clés aux nouveaux habitants

Les nouveaux occupants de la *résidence Promenade Vivaldi*, située au 8 rue Félix-Tasseau, prennent progressivement possession de leurs logements au sein de l'îlot B, deuxième phase du dernier projet immobilier de la ZAC des Larris.

Ce nouveau bâtiment compte 34 logements de types T2, T3 et T4, avec deux places de stationnement en sous-sol. Parmi eux, 18 logements sont proposés en location intermédiaire (LLI : dispositif immobilier dont les loyers sont réglementés et inférieurs de 10 % à 20 % par rapport au marché privé) par la SA Eure-et-Loir Habitat. Certains d'entre eux sont encore proposés à la vente et d'autres à la location.

La remise des clés aux nouveaux locataires a eu lieu le 17 octobre 2026, en présence de Pascal AULARD, maire du Coudray, accompagné de Fabienne SABOURIN, conseillère municipale, de Michelle CHEYMOL, adjointe chargée du logement, ainsi que de Christophe PINCELOUP et de son équipe d'Eure-et-Loir Habitat.



Stationnement en ZONE BLEUE

Éviter les véhicules « tampons »



OBLIGATION DU DISQUE SUR LES ZONES BLEUES DE LA COMMUNE

De plus en plus de véhicules restent stationnés plusieurs heures, voire toute la journée, sur les emplacements en zone bleue.

Rappelons qu'un parking de 93 places (2 places PMR) est disponible à côté de l'école Jules Verne.

Certains stationnements sont identifiés en zone bleue (plan ci dessous)

Pour faciliter l'accès aux commerces et aux professionnels de santé, le stationnement en zone bleue est gratuit, mais limité à 1h30, avec un disque européen visible derrière le pare brise (Arrêté municipal du 28 avril 2009).

PÉRIODE DE RAPPEL

Une période de rappel à la réglementation est en cours. À son issue, la Police municipale procédera à la verbalisation des infractions constatées.

RÈGLEMENTATION

L'article R.417-3 du Code de la route encadre le stationnement à durée limitée avec disque, notamment dans les zones bleues. Le non respect de cette réglementation constitue une contravention de 2^e classe, sanctionnée par une **amende forfaitaire de 35 €, pouvant être portée à 75 € en cas de majoration.**

Merci à chacun de respecter la réglementation afin de favoriser la rotation des véhicules et de faciliter l'accès aux commerces et aux professionnels de santé.



Nouveaux agents

Service État Civil

► Myriam, adjointe administrative principale de 1^{ère} classe, travaille dans la fonction publique territoriale depuis 2012. Après avoir exercé comme gestionnaire carrière et paie à la mairie de Soisy-sous-Montmorency (95). Elle entame une nouvelle aventure à la mairie du Coudray, avec des missions très différentes de ses précédentes fonctions.

Arrivée le 7 septembre, Myriam vient renforcer l'équipe et remplacer une agente partie dans une autre collectivité en 2025. Elle assure actuellement les déclarations de naissance des enfants nés à l'hôpital Louis Pasteur et les démarches associées (livrets de famille, mentions d'état civil...). À terme, ses missions s'étendront également aux déclarations de décès, aux mariages et aux PACS...

Le petit mot de Myriam : « J'ai choisi de quitter la région parisienne pour m'installer en Eure-et-Loir, afin d'offrir une meilleure qualité de vie à ma famille. »



Un nouveau brigadier-chef principal au service de la commune

► Depuis le 7 septembre, Franck CRUZ a rejoint la commune en qualité de brigadier-chef principal. Il succède à Pamela LANTENOIS, partie au printemps dernier dans une autre collectivité. La municipalité a pris le temps nécessaire pour recruter un policier municipal en mesure de gérer les différentes situations rencontrées sur le terrain et de contribuer à la sécurité et à la tranquillité des habitants.

Franck CRUZ arrive de la communauté de communes de Plaine Vallée (Val-d'Oise). Fort de ses 27 années d'expérience, il met, en lien direct avec le maire et Jean-Pierre LOCHON, adjoint chargé de la sécurité, ses compétences au service de notre commune. Il travaillait précédemment au quotidien aux côtés de deux collègues, au sein d'une brigade d'une vingtaine de policiers municipaux.

Dans le cadre des pouvoirs de police du maire, ses missions consistent à faire respecter les arrêtés municipaux, surveiller les espaces publics et bâtiments communaux, prévenir les incivilités, sécuriser les manifestations locales, assurer la tranquillité des habitants et porter assistance aux personnes en difficulté.

Le petit mot de Franck : « Après 27 années de service en région parisienne, rejoindre la ville du Coudray représente un choix réfléchi, motivé par la perspective d'un enrichissement professionnel. »



1^{ER} TOUR
DIMANCHE
18 avril 2027

2ND TOUR
DIMANCHE
2 mai 2027



Inscription

- Vérifiez votre inscription et votre **bureau de vote** sur **Service-Public**.
- Si nécessaire, inscrivez-vous **avant le 12 mars 2027** (délai de droit commun).
- En cas d'erreur, demandez la rectification sur le site **Service-Public**, **demande de correction**.



Procuration : anticipez

Vous pouvez donner procuration, dès maintenant et jusqu'à la veille du scrutin, à une personne de confiance inscrite sur une liste électorale, même d'une autre commune. Elle votera à votre place le jour du vote.



- 1** Démarche en ligne puis validation : vous faites la demande sur Maprocuration, puis vous faites valider votre demande dans un commissariat, une gendarmerie ou un consulat.



- 2** 100 % en ligne : possible pour les électeurs disposant d'une identité numérique certifiée. France Identité, l'un des conditions prévues par le dispositif.



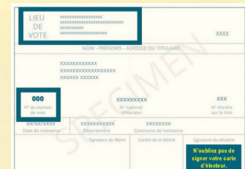
Procuration

Conseil pratique

N'attendez pas le dernier jour.



Même si la demande peut être faite jusqu'à la veille, il vaut mieux le temps à la procédure d'être enregistrée.



Les 4 bureaux de vote

1

1^{er} bureau

Mairie
32 rue du Gord



2

2^{ème} bureau

Ecole Jules Verne
Rue des Gages



3

3^{ème} bureau

Ecole élémentaire
Léonard de Vinci
Place de l'Ancienne Mairie



4

4^{ème} bureau

Espace Gérard Philipe
Rue de la Vieille Eglise



Le jour du vote

Présentez-vous avec votre carte d'identité et votre carte d'électeur.



Qui peut voter ?

Pour voter aux prochaines élections présidentielles, vous devez :

- être inscrit sur les listes électorales.
- avoir 18 ans au plus tard la veille du scrutin.
- être de nationalité française.



Nouveaux habitants : faites-vous connaître !



Vous vous êtes installés dans notre commune en 2026 !

Faites-vous connaître auprès de la mairie afin d'être invité(e) à une soirée d'échange et de rencontre avec le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux et les présidents des associations de la commune.

Ce rendez-vous sera l'occasion de découvrir la vie communale, les activités associatives et de partager un moment convivial.

La municipalité sera ravie de vous accueillir, de faire votre connaissance et de partager avec vous un moment privilégié.

Contact

Anne LE MOIGNE 02 37 28 17 14

Repas de l'Amitié : comment participer dès 70 ans ?



La Ville et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont le plaisir d'inviter les Coudrions de 70 ans et plus à partager un moment festif et convivial à l'occasion du traditionnel Repas de l'Amitié, qui se déroulera les vendredi 5 et samedi 6 février 2027.

Vous êtes nouvellement arrivé(e) dans la commune et n'avez encore jamais été invité(e) au Repas de l'Amitié ? Pensez à vous inscrire sur la liste des habitants pouvant participer à cette manifestation. Faites-vous connaître auprès de la mairie afin de vous inscrire et de recevoir votre invitation.

Le CCAS et la Ville seront heureux de vous accueillir pour ces journées placées sous le signe du partage et de la bonne humeur !

Si vous avez déjà assisté(e) à cet événement ou que vous vous êtes présenté(e) pour vous inscrire sur la liste des invités. Il n'est pas nécessaire de renouveler votre démarche. Vous recevrez votre invitation en début d'année 2027.

Au programme : un repas festif, un spectacle et surtout le plaisir de se retrouver pour partager un agréable moment placé sous le signe de la bonne humeur.



Contact

Anne LE MOIGNE 02 37 28 17 14

III Réorganiser nos espaces pour mieux répondre aux besoins actuels

- ▶ À l'issue d'une réflexion globale sur l'affectation de certains bâtiments communaux, la municipalité a décidé de faire évoluer leur utilisation afin d'améliorer les services proposés aux familles des enfants scolarisés au Coudray, de mieux répondre aux besoins des associations et d'optimiser les possibilités d'utilisation et de location de la salle polyvalente.

Cette démarche concerne notamment l'Espace Gérard Philipe, les deux sites des écoles élémentaires Léonard de Vinci et Jules Verne, ainsi que la Maison de l'Enfance.

Au-delà des premières pistes, la réorganisation des bâtiments communaux doit permettre de mieux répartir les usages, de garantir des conditions d'accueil adaptées tout en valorisant les équipements existants.

▶ L'ESPACE GÉRARD PHILIPPE : MODERNISATION ET NOUVELLE ORGANISATION

Du lundi 20 septembre au vendredi 31 décembre 2027, l'Espace Gérard Philipe sera inaccessible au public en raison de travaux de modernisation et d'amélioration de l'étanchéité. La façade fera également l'objet d'une rénovation, avec la mise en place d'un habillage plus moderne.

Ces travaux sont aussi l'occasion d'en repenser l'utilisation. Aujourd'hui, les associations occupent environ 80 % des créneaux disponibles, et ce, tout au long de la semaine.



▶ UNE ORGANISATION COMPLEXE ET UN MANQUE À GAGNER POUR LA COMMUNE

Cette occupation régulière limite les possibilités de location. Certaines demandes de réservation payantes ne peuvent ainsi pas être satisfaites, tandis que des créneaux habituellement accordés aux associations doivent parfois être annulés ou modifiés pour permettre l'accueil d'événements.

Cette situation engendre des contraintes pour les associations et un manque à gagner pour la commune.

La réflexion s'est donc orientée vers la recherche d'une solution d'accueil pérenne pour les associations qui utilisent actuellement la salle polyvalente, afin de libérer les créneaux occupés et permettre à la commune de proposer l'Espace Gérard Philipe à la location dans son intégralité et sur une plus grande partie de l'année. Ce sont donc plusieurs bâtiments qui accueilleront les associations à partir de septembre 2027.

▶ DES ESPACES DÉDIÉS À LA VIE ASSOCIATIVE

La future Maison des Associations, dont la livraison est prévue en juin 2027 dans l'enceinte de l'Espace Gérard Philipe, constituera une première réponse à ces besoins.

Ce projet, engagé lors du précédent mandat, permettra d'accueillir les associations dont les activités ne nécessitent pas de grands espaces.





► L'ÉCOLE JULES VERNE RECONVERTIE EN ESPACE ASSOCIATIF

Les associations qui ont besoin de salles plus vastes pour pratiquer leurs activités dans de bonnes conditions seront accueillies dans les locaux de l'école Jules Verne.

À partir de la rentrée 2027, les sept classes, l'actuel restaurant scolaire de l'école, le préau, la cour fermée ainsi que les locaux techniques, seront mis à la disposition des associations de la commune, notamment de celles dont les activités nécessitent des espaces plus importants.

► LÉONARD DE VINCI : UN SITE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE UNIQUE, VÉGÉTALISÉ

Le regroupement des écoles élémentaires sur le site unique de l'école Léonard de Vinci, ainsi que celui de l'ensemble des garderies au Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH), ont également été organisés afin de simplifier la vie des familles, de limiter le nombre de lieux d'accueil, de réduire les déplacements en bus et de permettre aux enfants d'être accueillis sur un site végétalisé, plus agréable et mieux adapté aux fortes chaleurs (voir en page 6).

À ce jour, les enfants de la maternelle et ceux de l'école élémentaire Léonard de Vinci sont accueillis au CLSH. Seuls les enfants qui sont scolarisés sur le site de l'école Jules Verne continuent d'y être accueillis pour la garderie, dans l'attente de rejoindre le CLSH au début d'année scolaire 2027.



► MAISON DE L'ENFANCE, PRIORITÉ À LA HALTE-GARDERIE

La réflexion a également porté sur la Maison de l'enfance, qui accueillait jusqu'au mois de juin dernier les enfants dans le cadre de la garderie du matin et du soir. Elle peut ainsi désormais retrouver l'intégralité de ses espaces pour les activités de la halte-garderie.



Les différents modes de garde

► MAISON DE L'ENFANCE : UN ACCUEIL POUR LES TOUT-PETITS



La structure accueille occasionnellement les enfants de 2 mois et demi à 4 ans, et jusqu'à 6 ans en situation de handicap. Un accueil à temps complet de quelques places pour les familles du Coudray est à l'étude, avec une mise en place envisagée en janvier 2027. Les familles des communes voisines sont également accueillies, dans la limite des places disponibles. Les dossiers, retirés à la Maison de l'Enfance, sont étudiés en commission.

Une équipe de professionnelles diplômées : une directrice, éducatrice de jeunes enfants, quatre auxiliaires de puériculture et deux agents titulaires du CAP Petite enfance accompagnent chaque enfant selon ses besoins et son rythme, favorisant son éveil, sa socialisation et sa découverte de la vie en collectivité, tout en le préparant à l'entrée à l'école.

Tarifs : fixés par délibération du Conseil municipal, ils sont calculés selon les barèmes de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) et de la Mutualité sociale agricole (MSA), en fonction des ressources familiales de l'année N-2, et révisés chaque 1^{er} janvier. Les aides de la CAF d'Eure-et-Loir et de la MSA réduisent la participation des familles et le reste à charge de la commune.

Contact

Charlotte JAULNEAU, directrice 02 37 28 60 02 - maisonenfance@ville-lecoudray28.fr

Les autres modes de garde

► LA GIP HAUT COMME TROIS POMMES (crèche hospitalière) : cinq places disponibles pour les enfants du Coudray.

La commune dispose de cinq places en accueil permanent réservées aux familles du Coudray. La structure (Groupement d'Intérêt Public) accueille les enfants jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.

Contact

Mairie du Coudray 02 37 28 17 14
Renseignements au GIP : 02 37 30 36 33

Inscriptions : les dossiers sont disponibles en mairie ou sur le site de la Ville. Complétés et accompagnés des justificatifs, ils sont à déposer en mairie ou à envoyer à contact@ville-lecoudray28.fr.

Les demandes sont examinées en commission.



► LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S AGRÉÉS :

les assistant(e)s maternel(le)s accueillent les enfants de la commune à leur domicile. Une fois par mois, une séance de comptines et de lecture est proposée à la bibliothèque.

Contact

Trouver un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) :
<https://assmat28.eurelien.fr/>

Centre de loisirs : des vacances riches en rires et en découvertes

MATERNELLE des activités rafraîchissantes

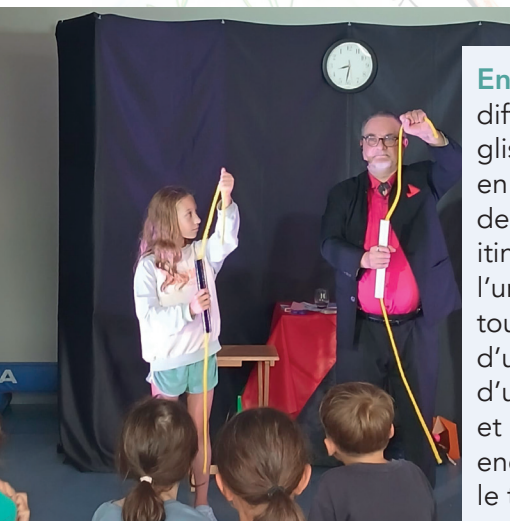
Cet été, les enfants du centre de loisirs de maternelle ont embarqué pour une aventure rafraîchissante autour du thème « L'eau dans tous ses états » !

Entre jeux d'eau, expériences, activités créatives et découvertes du monde aquatique, les enfants se sont amusés tout en développant leur curiosité et leur imagination. Ils ont également appris à mieux connaître l'eau et l'importance de la préserver.

Des moments de partage, de rires et de coopération qui ont rythmé ces vacances et permis à chacun de grandir en autonomie et en confiance. Un bel été rempli de découvertes, de sourires... et surtout de belles éclaboussures !



ÉLÉMENTAIRE aventures, découvertes et moments partagés



En juillet, les enfants ont exploré différents univers : ils se sont glissés dans la peau d'enquêteurs en herbe avec le Cluedo, des jeux de recherche et un Escape Game itinérant, puis se sont initiés à l'univers du football grâce à un tournoi de baby-foot, à la création d'un hymne, à l'apprentissage d'une chorégraphie de supporters et à la découverte du Bubble Foot, encadrée par un professionnel sur le terrain multisports.

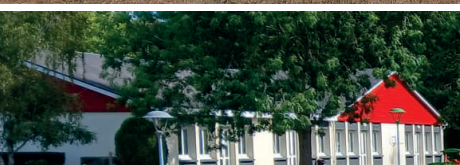


Ils ont ensuite voyagé à travers les cultures et les traditions d'Europe, d'Afrique, d'Amérique et d'Asie, avant de terminer le mois sur le thème des animaux. Les poneys du Carillon leur ont rendu visite pour un moment privilégié consacré au brossage, à l'initiation au dressage et à la monte.

En août, jeux d'eau, loto et sortie ont donné aux enfants un avant-goût des vacances. La dernière semaine a été marquée par deux temps forts : une initiation sportive à la boxe, au handball, à l'acrosport et au badminton, animée par un intervenant, puis un spectacle de magie qui a émerveillé petits et grands.

Une nouvelle aventure commence

cette année, les maternelles et les élémentaires sont réunis au sein d'une même structure. Chacun y trouve sa place et la cohabitation se déroule harmonieusement, ouvrant la voie à une belle aventure collective.



Périscolaire et extrascolaire : la Délégation de Service Public renouvelée aux PEP28

Depuis de nombreuses années, la Ville du Coudray s'appuie sur l'association des PEP28 pour gérer les accueils périscolaires, les centres de loisirs et l'espace jeunes. Ces services proposent aux enfants et aux adolescents des activités éducatives et de loisirs.

La Délégation de Service Public confiée aux PEP28 est renouvelée jusqu'au 31 août 2030. Elle a été signée le 20 juillet 2026 par Pascal AULARD et Julie BOURGEOT, directrice générale des PEP28, qui représentait le président de l'association.

Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) Site de l'école élémentaire Léonard de Vinci			
Maternelle : 3-6 ans		Élémentaire : 6-12 ans	
Périscolaire	matin et soir : 24 places mercredi : 32 places	Périscolaire	matin et soir : 24 places mercredi : 48 places
Extrascolaire	petites vacances : 32 places juillet : 32 places dernière semaine d'août : 32 places	Extrascolaire	petites vacances : 48 places juillet : 48 places dernière semaine d'août : 48 places
Site de l'école élémentaire Jules Verne : accueil périscolaire dédié 6-12 ans		Espace Jeunes	
Périscolaire : 12 places le matin et 24 places le soir		Accueil à la journée ou à la demi-journée une semaine par vacances scolaires sur le site de l'école élémentaire Léonard de Vinci ou tout autre site situé sur la commune. 10 places.	



Naissances

5 mai Sina **COSKUN**
11 juin Ellen **ATTIA VEILLARD**
25 juillet Athéna **ALEXANDRE**
06 août Elyo **DEVARD**
13 août Côme **GUILLARD**
25 août Mia **SOARES DA COSTA**
2 septembre Héléna **DSOULAS**
12 octobre Imrân **EL GENDOULI**

État Civil

Mariages

23 mai Dimitri **PINÇON** / Julia **PENCHAUD**
6 juin Benoît **BAUER** / Christelle **ANTHONY**
27 juin Patrick **LOLLIA** / Lyndwine **MILON**
27 juin Vincent **TRAUTMANN** / Laurène **HANO**
29 août Florent **SIGAUD** / Frédérique **FAUCHEUX**



Décès

11 juin Renée **PITON**
24 juin Colette **AIGLEHOUX**
25 juin Roselyne **FRESSIGNAC**
25 juin Gilberte **HALLAY**
10 juillet Daniel **AIGLEHOUX**
16 juillet Christiane **CUADRADO**
1^{er} août Pascal **MARTIN**
5 août Jean-Pierre **CHEVREAU**

6 août Lucie **GUIPPE**
28 août Marie-Thérèse **FABER**
29 août Jean **BINET**
4 septembre Philippe **DOYEN**
12 septembre Mireille **SAINT-OMER**
11 octobre Pierre **CHARPENTIER**
15 octobre Jacques **DUVAL**
19 octobre Maurice **BROSSERON**



► LE COUDRAY PERD L'UNE DE SES MÉMOIRES



Jean BINET, né au Coudray le 24 mars 1939, figure bien connue du Coudray, nous a quittés le 29 août dernier. Coudrion de toujours, aux contacts simples et bienveillants, il était profondément attaché à sa commune et à son histoire. Il faisait partie de ceux qui savaient si bien raconter le Coudray d'autrefois...

Président de l'association des anciens combattants du Coudray, il a contribué à la vie communale, témoignant de son attachement au devoir de mémoire et à la transmission de l'histoire.

Au fil des années, Jean BINET a vu évoluer notre commune, ses rues et ses habitants. Avec sa disparition, c'est une page de la mémoire du Coudray qui se tourne.

Le CCAS de la ville veille sur les personnes les plus vulnérables

Cet été, notre commune a connu, comme l'ensemble de la France, une période de forte canicule. Face à ces épisodes de fortes chaleurs, le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** s'est mobilisé pour veiller au bien-être des personnes les plus fragiles.

Une quarantaine de personnes sont actuellement inscrites sur le registre des personnes vulnérables.

Durant les périodes de fortes chaleurs, le CCAS les contacte régulièrement par téléphone afin de s'assurer que tout va bien et rappelle, si nécessaire, les bons gestes à adopter pour se protéger de la chaleur.



UN REGISTRE POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER

Si vous êtes âgé(e), isolé(e) ou si vous pensez être concerné(e), vous pouvez vous inscrire sur ce registre.

Cette inscription est volontaire et gratuite.

Elle permet au CCAS de prendre contact avec vous lors d'épisodes de canicule ou de situations exceptionnelles et de s'assurer de votre sécurité.



UN CONTACT ATTENTIF

Lors des derniers appels, certaines personnes inscrites n'ont malheureusement pas pu être contactées, leurs coordonnées téléphoniques n'étant plus à jour.

Ces appels sont pourtant essentiels : ils permettent de prendre de vos nouvelles, de vérifier que vous allez bien et de vous rappeler les précautions à prendre en cas de fortes chaleurs.



VÉRIFIEZ ET METTEZ À JOUR VOS COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES

- transmettez-nous les coordonnées d'un ou plusieurs proches que nous pouvons contacter en cas de besoin,
- à défaut, communiquer les coordonnées des personnes intervenant à votre domicile (aide à domicile, auxiliaire de vie, infirmière, etc.), si vous en bénéficiez.

Contact

Corinne RAMOS 02 37 28 77 90

Un simple changement de numéro de téléphone peut faire toute la différence.

Pour toute information ou pour vous inscrire au registre des personnes vulnérables, nous vous invitons à contacter le CCAS de la commune.

Recensement militaire : 4^e trimestre 2026

Les jeunes nés en 2010 doivent se faire recenser en mairie selon les périodes suivantes, **uniquement à partir de leurs 16 ans :**

- Jeunes nés en juillet, août, septembre et octobre : du 1^{er} au 30 octobre.

- Jeunes nés en août, septembre, octobre et novembre : du 2 au 27 novembre.

- Jeunes nés en septembre, octobre, novembre et décembre : du 1^{er} au 31 décembre.

Pièces à fournir : pièce d'identité, livret de famille des parents et justificatif de domicile.

Urbanisme

Autorisations d'urbanisme du 01/03/2026 au 14/08/2026

Déclarations préalables autorisées

ADAPEI 28	10 rue de la Maladrerie	Réhabilitation d'un immeuble de bureaux
MARCHAUD Antoine	22 rue du 18 Aout	Modification de la couleur de la toiture de la véranda
DEMIREL Suleyman	43 rue des Gaudinières	Rajout d'une fenêtre et d'une porte d'entrée
PECHARD Grégory	7 rue Saint Exupéry	Ravalement partiel de la maison
GARNIER Matthieu	13 rue du 18 Aout	Installation de deux stores solaires
LACROIX Thierry	15 rue des Chaises	Pergola de 15 m²
RENONCET Mauricette	46 rue du 18 Aout	Portail
BARRÉ Justin	13 rue des Bufetiers	Clôture
COUSTOU Yves	3 avenue des Larris	Changement des fenêtres, des volets et de la porte d'entrée
DUMONT Morgan	18 place de l'Abbe Franz Stock	Ravalement des murs de la rampe d'accès au sous-sol
PRE Jean-Michel	11 rue des Cassoirs	Agrandissement et remplacement du portail
SAISON Gérard	7 impasse des Blés d'Or	Clôture
POLLION Patrick	4 impasse du Stade	Panneaux photovoltaïques
GUERIN Daniel	8 impasse des Coteaux	Isolation par l'extérieur
LEPLATRE Maurice	1 rue du Chemin de Couppé	Clôture
CEDILE André	3 rue des Perdrix	Clôture
TRIFFAUT Franck	17 rue des Bufetiers	Pergola
SCI KARABULUT	32 rue Marceau	Agrandissement et rénovation du bâti existant
COMMUNE DU COUDRAY	rue de la Vieille Eglise	Rénovation de l'entrée de l'espace Gérard Philippe
HUSSON Thomas	2 impasse des Perdrix	Panneaux photovoltaïques
BOCHE LOUYER Pauline	108 rue de Voves	Agrandissement de la maison
ODDO Mickael	3 rue de la Croix	Clôture et abri de jardin
SILVESTRE Michel	4 rue Marcel Proust	Changement des fenêtres
DEBLOCK Ludovic	1 rue Saint Exupéry	Pergola de 12 m²
SAUTEREAU Matthieu	3 impasse de la Suiferie	Pose d'une pompe à chaleur
BASCHON Jonathan	17 avenue du General de Gaulle	Isolation par l'extérieur
LUGASSI Shai	16 rue de la Halle	Panneaux photovoltaïques
DESERT Damien	6 impasse des Erables	Clôture
LE BERRE Odile	9 rue du 18 Aout	Portail
GOMES DOS SANTOS Paulo	10 rue Saint Exupéry	Ravalement de façade
THIMONNIER Béatrice	9 rue des Bufetiers	Abri de jardin
MATIAS Mario	6 rue du Parc	Ravalement de façade
MALADRERIE LE NEUF	9 rue de la Maladrerie	Pose de fenêtres de toit
GUENARD Bruno	6 rue Marceau	Panneaux photovoltaïques
CHANTARD Marie-Josèphe	51 rue de Voves	Isolation, pose de volets roulants et Remplacement des fenêtres et de la porte d'entrée
GUENARD Bruno	6 rue Marceau	Changement des fenêtres

Permis de construire autorisés

MORVAN Thomas	85 rue de Voves	Extension de la maison existante
WERTH Stéphane	3 impasse des Perdrix	Aménagement de combles et création de fenêtres de toit
SCI LES CEDRES	57 rue des Bellangères	Construction d'une maison de 98,79 m2
PERSONNE PRIVÉE	6 impasse des Coteaux	Extension de la maison existante
COSKUN YAVUZ	9 rue des Chaises	Construction d'une maison de 148 m²

Contact

Emmanuelle LUCAS - 02 37 28 79 15 - urbanisme@ville-lecoudray28.fr

■ Voirie et trottoirs : des travaux réalisés depuis le printemps

Annoncés dans le précédent numéro du Coudrion, sur le site internet de la Ville ainsi que les réseaux sociaux, de nombreux travaux d'entretien, de réparation et d'amélioration de la voirie et des trottoirs ont été réalisés depuis le printemps.

► LES INTERVENTIONS SUR LA VOIRIE ET LES TROTTOIRS

Des travaux de voirie et de rénovation des trottoirs ont été réalisés dans plusieurs secteurs de la commune, notamment avenue du Baron Rouillard de Beauval et dans les rues Henri Macé, Edmond Desouches, du 18 Août, de Voves, Françoise Dolto et Félix Tasseau.

Avenue de l'Europe, huit places de stationnement en zone bleue ont également été aménagées, tandis que le ralentisseur a été supprimé.

Les trottoirs de la rue des Bellangères ont été rénovés avec la pose d'un revêtement en enrobé rouge pour remédier à leur état dégradé. Les arbres en bonne santé, sans incidence sur les aménagements, ont été conservés.



En revanche, les arbres situés dans l'anneau du giratoire de l'avenue du général de Gaulle ont dû être abattus. Leurs racines endommageaient la chaussée et leur suppression était nécessaire pour permettre la création d'un trottoir desservant les nouveaux abris de bus du BHNS.

► LE CIMETIÈRE : ALLÉES RÉNOVÉES ET AGRANDISSEMENT

Les allées principales ainsi que celles du carré B du cimetière, situé du côté du jardin du souvenir, marquées par le temps, ont été rénovées afin de faciliter l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite et de redonner à ce lieu de recueillement un aspect soigné, propice aux visites des familles.

Les travaux ont également permis d'agrandir la zone E, située au fond du cimetière. Deux nouvelles bandes accueilleront les futures sépultures et seront desservies par trois allées piétonnes.



► ÉCOLE LÉONARD DE VINCI : DÉMOLITION DES PRÉFABRIQUÉS

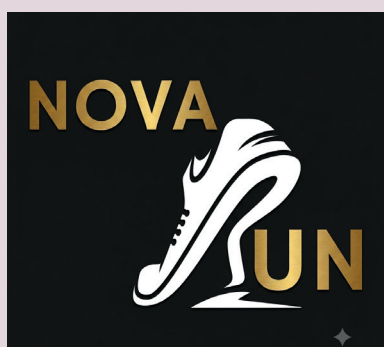
Dans le cadre du projet de regroupement des classes élémentaires sur le site de l'école élémentaire Léonard de Vinci, les bâtiments préfabriqués situés dans la prairie ont été démolis afin de libérer l'espace en vue des futurs aménagements.



Nova'Run : le running et le trail pour tous

Nova'Run est une nouvelle association dédiée à la pratique du running et du trail, ouverte à tous, du débutant au coureur confirmé.

Un objectif simple : courir ensemble, progresser à son rythme et surtout prendre plaisir à pratiquer. Les séances collectives sont organisées en général le mercredi soir et le dimanche matin, avec des contenus adaptés aux différents niveaux.



Ponctuellement, des séances spécifiques pourront également être proposées : renforcement musculaire, tests de VMA, travail de vitesse ou préparation trail, afin de permettre à chacun de progresser selon ses objectifs.

Débutant, coureur régulier ou passionné de trail, Nova'Run vous invite à venir découvrir l'association et partager un moment de sport et de convivialité.

Contact

Hélène CAYOL 06 78 03 46 86 - novarun.asso@gmail.com

ADLC : la créativité au rendez-vous

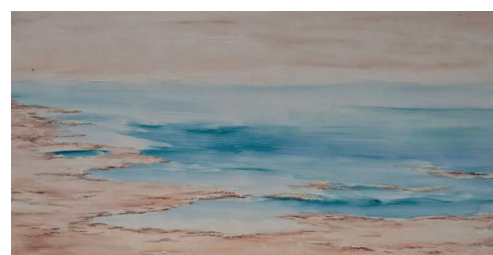


L'Association de Décoration et Loisirs Créatifs propose de partager un moment convivial autour de la peinture sur porcelaine, une activité créative accessible à tous, débutants comme plus expérimentés.

Les séances : les lundis à partir de 20h30 et les jeudis de 9h30 à 15h00 sans interruption, hors vacances scolaires. Chacun peut ainsi s'initier ou se perfectionner dans cette technique, laisser libre cours à son imagination et réaliser ses propres créations.

Contact

Hélène CAYOL 06 78 03 46 86



Au-delà de l'activité artistique, l'ADLC est avant tout un lieu d'échange où l'on prend plaisir à créer ensemble, apprendre et partager son savoir-faire.

Que vous soyez passionnés de loisirs créatifs ou simplement curieux de découvrir la peinture sur porcelaine, l'ADLC vous accueille dans une ambiance chaleureuse et détendue.

**Venez découvrir
la peinture sur porcelaine
et exprimer votre créativité !**

AACGV

Une association, plusieurs disciplines, une passion « l'activité physique »



L'AACGV accueille tous les publics et propose des activités variées, adaptées aux envies et au niveau de chacun.

Que vous souhaitiez garder la forme, améliorer votre bien-être, pratiquer une activité adaptée ou partager un moment convivial, l'association vous propose une activité qui vous correspond.

Une cotisation unique pour la gym, une diversité de séances et plusieurs lieux de pratique : autant d'atouts pour bouger, prendre soin de soi et partager des moments de sport !

Chacun peut choisir une ou plusieurs activités :

- Gym énergie : cardio, dépense physique, renforcement musculaire.
- Gym d'entretien : activité physique et bien-être.
- Gym seniors : forme, mémoire et équilibre.
- Yoga : bien-être du corps et de l'esprit.
- Pilates : renforcement musculaire profond et amélioration de la posture.
- Do In : détente, conscience corporelle et bien-être.



Les inscriptions sont possibles toute l'année, avec deux cours d'essai gratuits. L'AACGV propose des cours de gym et de yoga à l'Espace Gérard Philippe les mardis et jeudis. Les bénévoles responsables de salle se feront un plaisir de vous accueillir. Envie de bouger et de partager de bons moments ? Rejoignez l'AACGV !

Contact

AACGV : 02 37 33 09 74

gymvolontaire-028012@gmail.com

Correspondante : Marie-France NAZAROWSKI

07 69 00 29 41



Dans'In du Coudray

Inscription saison 2026-2027

Lundi

- ☐ 14h-15h : Zumba Seniors avec Céline
- ☐ 18h30-19h30 : Danse de salon niveau débutant avec Valérie
- ☐ 19h30-20h30 : Danse en ligne avec Valérie

Mardi

- ☐ 16h30-17h30 : Danse en ligne avec Odile
- ☐ 17h30-18h30 : Modern'jazz enfants avec Odile

Mercredi

- ☐ 10h30-11h30 : Pilate avec Céline
- ☐ 18h-19h : Danse Country avec Lucien
- ☐ 19h15-20h15 : Zumba Fitness avec Amaury

Jeudi

- ☐ 10h30-11h30 : Pilate avec Céline
- ☐ 19h45-20h45 : Stretching avec Odile
- ☐ 20h45-21h45 : Salsa Bachata avec Amaury



- ✓ **Début des cours lundi 7 septembre 2026**
- ✓ **Essais gratuits pour tous les cours pendant le mois de septembre.**
- ✓ **Les cours seront confirmés début octobre sous réserve d'un minimum de participants**
- ✓ **Tarif pour un cours : 150 € (d'adhésion comprise à l'association) ; le 2ème cours 126 € ; le 3ème cours : 100 €**
- ✓ **Danses de salon et Latines : 260 € par couple.**
- ✓ **Renseignements : 06.33.56.89.57 – 06.50.41.58.49 et au salon des associations le samedi 5 septembre 2026 à l'espace Gérard Philippe**

Espace Gérard Philippe – rue de la vieille église – Le Coudray
Grand parking gratuit



Dans In du coudray



Football Club Les Bords de l'Eure (FCLBE) Une association dynamique !



La saison 2025-2026 s'est terminée fin juin avec 124 adhérents. Côté sportif, l'équipe senior 1 se maintient en deuxième division départementale et termine à la 7^e place, tandis que l'équipe senior 2, première de sa poule, accède à la troisième division départementale. Les équipes jeunes, des U6 aux U13, ont participé aux différents championnats avec des résultats encourageants. Les intempéries, les arrêtés municipaux et la canicule ont néanmoins perturbé les compétitions et les entraînements.

Rejoignez le FCLBE !

Le club favorise l'épanouissement des enfants grâce au sport et compte sur les bénévoles, les éducateurs et les parents pour poursuivre l'engagement.

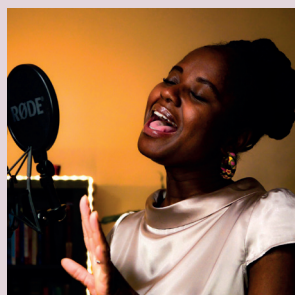
La saison a été marquée par deux lotos, en novembre 2025 au Coudray et le 7 mars 2026 à Morancez, ainsi qu'un stage de football pour les jeunes, du 13 au 17 avril à Barjouville et Morancez.

Le club remercie les intervenants du tennis de table et du basket de Barjouville et du tennis de Morancez pour leur participation. Le tournoi U11-U13 du 8 mai au Coudray a rassemblé 18 équipes, soit 190 enfants.

Contacts :

Jean-Pierre BERNAS 06 08 16 48 42 (président)
Emmanuel LOUP 06 33 92 35 05 (vice-président)
footballclublesbordsdeleure@gmail.com

Cœur de Gospel



L'association Cœur de Gospel a pour vocation de faire découvrir le chant gospel et de transmettre les valeurs de partage, d'émotion et de convivialité à travers la musique.

Au sein de l'association, Cœur de Gospel Academy, fondée par Chimène Alétas, artiste gospel et coach vocal, développe des accompagnements autour de la voix et du chant.

La structure propose des coachings vocaux individuels, des interventions musicales pour les mariages,

baptêmes, anniversaires et concerts, ainsi que de futurs ateliers gospel ouverts à tous.

Parce que chaque voix est unique, l'association met l'accent sur le plaisir de chanter, la confiance en soi et l'expression authentique de chacun.

Son approche s'appuie sur la Méthode de la Sensation Vocale, qui invite à ressentir sa voix avant de chercher à la contrôler. Chez Cœur de Gospel Academy, nous croyons que chaque voix porte une émotion, une histoire... et mérite d'être entendue.

Contact

Chimène ALÉTAS 06 59 78 56 10 - coeurdegospel.academy@gmail.com
<https://linktr.ee/coeurdegospelacademy>



► DIMANCHE 24 MAI

L'association ACDC a organisé la **6^e randonnée cyclotouriste La Coudrionne** sous un soleil radieux et une chaleur estivale !

Les cyclistes étaient nombreux malgré les températures élevées et les élus de la Ville du Coudray étaient présents pour accueillir et soutenir les sportifs.

► SAMEDI 30 MAI

Piano, violon et autres instruments étaient à l'honneur, portés par de jeunes musiciens qui ont partagé avec passion et talent le fruit de leur travail. Un beau moment de musique. Une fête de la musique avant l'heure !



La chorale Crescendo de l'association Les Musiciens du Coudray s'est produite lors d'une animation musicale à la Grange du Coudray.

Un grand bravo à tous les participants pour cette belle prestation.



► DIMANCHE 31 MAI

Lors d'une belle journée de printemps, René et Henriette JULLIEN, 98 et 90 ans ont célébré un moment exceptionnel en **renouvelant leurs vœux de mariage**, 70 ans après s'être dit « oui » pour la première fois. À leurs côtés, Monsieur Pascal AULARD a partagé avec eux cette belle célébration. Ces noces de platine témoignent d'une vie construite à deux, riche de souvenirs, de complicité et d'amour au fil des années ; Toutes nos félicitations pour ces 70 années de vie commune, et tous nos vœux de bonheur pour la suite de leur belle histoire !



► SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 JUIN

L'exposition des Artistes euréliens s'est déroulée tout au long du week-end, les samedi et dimanche, attirant de nombreux visiteurs.

Le maire, Pascal AULARD, accompagné d'élus, est venu témoigner de son soutien aux artistes et admirer leurs œuvres dans ce lieu empreint d'histoire et de mémoire.



► SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Le forum des associations, qui s'est tenu à l'Espace Gérard Philipe, a rencontré un beau succès !

De nombreuses associations étaient présentes pour faire découvrir leurs activités, partager leur passion et échanger avec le public.

Beaucoup de visiteurs sont venus à leur rencontre, témoignant du dynamisme de la vie associative locale et de la richesse des activités proposées. Un moment placé sous le signe du partage et de l'engagement !

► MERCREDI 23 SEPTEMBRE

L'Espace Gérard Philipe aux premières lueurs de septembre

Dès les premières heures du jour, l'Espace Gérard Philipe s'éveille sous le doux soleil de septembre. Le ciel peint aux couleurs dorées, offre un joli spectacle au-dessus des toits encore paisibles.

Un instant de calme et de lumière pour commencer la journée tout en douceur.





► DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

L'association communale Nova Run a organisé une « *Running découverte* », une course à pied placée sous le signe de la convivialité et du plaisir. Sans pression ni esprit de compétition, cet événement invitait chacun à découvrir la course à pied à son rythme, en toute simplicité et dans une ambiance chaleureuse.



► MERCREDI 5 OCTOBRE

La 8^e édition du *Forum Handiscuter* s'est tenue à l'Espace Gérard Philipe, au Coudray, réunissant 25 structures autour de l'UDAF 28 (Union Départementale des Associations Familiales d'Eure-et-Loir) et des PEP 28 (Pupilles de l'Enseignement Public), organisateurs de cette manifestation.

Ce rendez-vous incontournable a été consacré au dialogue, à la sensibilisation et au partage autour du handicap, mettant particulièrement en lumière l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite. Il a permis de favoriser les échanges, de faire évoluer les regards et de promouvoir une société plus inclusive, attentive aux besoins de chacun.

Près de 350 visiteurs ont répondu présents et participé aux différents ateliers et découvert les stands qui favorisent les échanges pour faire évoluer les regards et promouvoir une société plus inclusive.



► LUNDI 20 OCTOBRE

À l'appel de l'Association des maires de France (AMF), le maire, Pascal AULARD, a donné lecture d'un texte proposé par l'association, en présence d'élus actuels et anciens, de Coudrions et d'agents communaux.

Ce moment de rassemblement et de recueillement a été l'occasion de réaffirmer l'attachement aux valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité, qui fondent notre vivre-ensemble. Il a également rappelé l'importance de la solidarité, du respect mutuel et de l'engagement de chacun pour faire vivre ces principes au quotidien, au service de tous les citoyens.

Ordures ménagères

Sacs bleus : mardi et vendredi matin

Bac Chartres métropole : collecte le vendredi matin

Emballages ménagers et papiers en mélange

Sacs jaunes ou bac couvercle jaune :
collecte le jeudi matin

Encombrants :

le 1^{er} vendredi des mois pairs

Déchets verts :

Collecte le mardi matin (jusqu'au 30 novembre)

En cas de jour férié, la collecte est reportée
au lendemain.

Les collectes du vendredi sont reportées au samedi.

Numéro vert : 0 800 22 20 36

www.agglo.chartres.fr

DECHETTERIES

CHAMPHOL

rue Fontaine Bouillant — 02 37 21 47 55
(Fermée jeudi et dimanche après-midi)

DAMMARIE

D131, Le Bois Mivoye — 02 37 26 24 90
(Fermée lundi, mercredi matin, jeudi
et dimanche après-midi)

HAMEAU DE CHAUNAY

à proximité du rond-point de la jardinerie,
entre la D 910 et la RD
821 — 0800 22 20 36
(Fermée mardi et dimanche après-midi)

SAINT-AUBIN-DES-BOIS

Le Petit Chêne — 02 37 32 80 13
(Fermée lundi matin, mardi, jeudi et dimanche après-midi)

ROINVILLE

Lieudit Ombreville — 0800 22 20 36
(Fermée mercredi et dimanche après-midi)

ADRESSES UTILES

SAMU : 15

Police secours : 17

Pompiers : 18

Numéro d'urgence européen : 112

Allô enfance maltraitée : 119

Femmes battues : 3919

Centre antipoison : 02 41 48 21 21

Pharmacie de garde : faire le 17

Hôtel de police - Rue Dr Maunoury : 02 37 24 75 39

Gendarmerie - Chartres : 02 37 91 27 10

Préfecture d'Eure-et-Loir - Place de la République :
02 37 27 72 00

Chartres métropole guichet unique : 02 37 23 40 00

SYNELVA : 02 37 91 80 00

Dépannage gaz : 0 800 473 333 (n° azur)

Dépannage eau potable et assainissement :
02 34 43 90 22

Filibus : 02 37 36 26 98

SNCF : 36 35 (n° à tarif spécial)